

JEAN-PIERRE SUEUR

SENATEUR DU LOIRET

ANCIEN MINISTRE Orléans, le lundi 11 juillet 2005

Communiqué

M. Jean-Pierre SUEUR est intervenu au Sénat au sujet de la loi d'habilitation des ordonnances sur l'emploi

M. Jean-Pierre SUEUR, Sénateur du Loiret, est intervenu au Sénat le 7 juillet lors du débat sur le projet de loi qui permettra au Gouvernement de légiférer par ordonnances en matière d'emploi.

Il a notamment déclaré: « Nous ne pensions pas que l'arrivée de M. de VILLEPIN se traduirait par une autre politique. Mais on aurait pu attendre un "nouvel élan". Or ce n'est pas le cas. Le discours de politique générale de M. de VILLEPIN s'est traduit par "un catalogue notarial de mesures disparates" ».

Revenant sur les mesures prises depuis trois ans, M. Jean-Pierre SUEUR a constaté que « sur 100 000 contrats d'avenir prévus, moins de 500 avaient été créés en juin 2005 ». Il a jugé « injustifiable », dans ce contexte, « la suppression des "emplois jeunes" - suppression qu'un certain nombre d'élus de l'UMP considèrent aujourd'hui comme une erreur ».

S'exprimant sur le contrat « nouvelles embauches », qui se traduit par une embauche révocable à tout moment, et sans motif, durant deux ans, il a dit que c'était « par antiphrase » que le Premier ministre voyait dans ces deux années « une phase de consolidation de l'emploi ».

Enfin, M. Jean-Pierre SUEUR a plaidé pour une alternative aux propositions faites, qui serait une politique de relance de l'emploi « nettement plus ambitieuse ». Il a exposé que celle-ci supposait d'œuvrer, selon lui, dans quatre directions.

- 1. « Un vrai dialogue avec les partenaires sociaux, qu'il faut complètement impliquer ainsi que toute la nation, afin de favoriser une forte mobilisation pour l'emploi ».
- 2. « Une relance du pouvoir d'achat qui est un préalable pour relancer l'activité et l'emploi ».
- 3. « La nouvelle politique de l'emploi ne doit pas se traduire par l'exclusion du monde du travail des jeunes et des salariés ayant atteint un certain âge. Il est à cet égard symbolique que vous proposiez d'exclure les jeunes de moins de 26 ans de l'effectif de l'entreprise! Il faut au contraire accueillir positivement les jeunes qui arrivent dans le monde du travail et il faut mobiliser toute la richesse humaine de ce pays ».
- 4. « La nouvelle politique de l'emploi est indissociable de la formation, de la recherche, des nouvelles technologies. Il n'y aura pas de d'action efficace pour l'emploi, à moyen et à long termes, sans prendre en compte tous ces paramètres dans un plan d'ensemble ».
- M. Jean-Pierre SUEUR a conclu son propos en disant : « Sans volontarisme et sans volonté tout court, il n'est pas de politique qui vaille ».